



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le nouveau Conseil des ministres : une plus grande place aux jeunes et aux régions

Québec, le 28 janvier 2016 – Place aux jeunes en région (PAJR) perçoit de bons signaux dans le remaniement ministériel annoncé aujourd’hui par le premier ministre, monsieur Philippe Couillard. Ainsi, PAJR salue le vent de changement qui permet à ce nouveau Conseil des ministres de compter davantage de jeunes avec la nomination de mesdames Anglade et Vallée ainsi que de messieurs Fortin, Heurtel et Proulx. Ceux-ci auront l’importante responsabilité d’établir les ponts entre les générations. De même, PAJR reconnaît l’effort réalisé par le premier ministre pour assurer une meilleure représentation des régions.

PAJR se réjouit aussi du fait que le premier ministre conserve les dossiers jeunesse et que Mme Weil poursuive son travail à l’immigration, un dossier hautement stratégique pour le Québec.

Au pouvoir depuis presque deux ans, le gouvernement de M. Couillard amorce une étape charnière de son mandat à la suite de l’atteinte de l’équilibre budgétaire. Pour PAJR, la nomination de ce nouveau Conseil des ministres est le signal indiquant qu’après le redressement des finances publiques, le gouvernement passe maintenant en phase de développement socioéconomique en s’appuyant, notamment, sur une jeunesse volontaire et ambitieuse. « Lors de la consultation en vue du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse, l’automne dernier, le premier ministre nous a assuré que la jeunesse sera un des premiers domaines où une plus grande latitude de l’État pourrait s’exercer », a tenu à souligner Cynthia Rivard, présidente de PAJR. Ainsi, cette prochaine politique, dont le dépôt est attendu dans les prochaines semaines, devrait traduire cette volonté du gouvernement de démontrer, sur le terrain, cette confiance en la jeunesse québécoise dont il donne un avant-goût aujourd’hui.

À propos de Place aux jeunes en région (PAJR)

Favorisant la migration, l’établissement et le maintien en région des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans, PAJR est la référence québécoise en matière de mobilité interrégionale. En 2009-2015, près de 5 200 diplômés ont emménagé en région grâce au soutien de PAJR. L’organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. Pour tout savoir sur les services offerts par PAJR, consultez le www.placeauxjeunes.qc.ca.

- 30 -

Source et renseignements :

Karine Fauvel
Agente aux communications
Place aux jeunes en région
418 523-1117 ou 1 888 966-6725
info@placeauxjeunes.qc.ca